

# **Expertise des problématiques environnementales**

## **Cours1**

### **La problématique de la protection De l'environnement dans le monde**

#### **Introduction**

En plus des catastrophes d'origine naturelle, l'environnement mondial subit des atteintes lentes et durables liées aux activités humaines, qui perturbent les équilibres écologiques. La nature a besoin d'être protégée par l'ensemble de la communauté internationale car toute atteinte à cette dernière comporte à terme des conséquences pour l'ensemble de l'humanité.

Mais, en ce début de siècle, seule une minorité d'Etats prête véritablement attention aux différents cris d'alarme des environnementalistes. Au regard de cela quelques questions s'imposent :

Quelles sont les menaces qui pèsent sur l'environnement planétaire ?

Quelle est la part des sociétés dans le processus de dégradation des milieux de la Terre ?

Pour sauvegarder l'avenir, comment concilier le développement économique et le respect de l'environnement ?

#### **I. Les dégradations de l'environnement**

La surexploitation des ressources et les rejets polluants augmentent sur la planète : peu à peu, l'humanité détruit les écosystèmes d'où elle tire ses moyens d'existence.

##### **I.1. La déforestation et la désertification**

Les prélèvements opérés sur les ressources renouvelables excèdent souvent la capacité de renouvellement des milieux : en conséquence, certains écosystèmes sont en voie de dégradation plus ou moins irrémédiable ; la désertification et la déforestation s'étendent sur le globe. Elles procèdent souvent de l'action conjuguée des modifications climatiques et des activités humaines tels le déboisement, le surpâturage, la mauvaise gestion des terres agricoles. Dans la zone tropicale, les forêts subissent une déforestation intense dont le rythme s'accélère : elles perdent près de 150 000 ha/an.

##### **I.2. De multiples pollutions**

Les concentrations industrielles et urbaines rejettent dans l'air, l'eau et le sol, des quantités de déchets toujours croissantes. C'est le cas par exemple des

déchets nucléaires dont la durée de vie peut excéder plusieurs millions d'années : leur stockage est à l'heure actuelle la seule solution techniquement envisageable. L'exploitation des ressources donne quelques fois lieu à des gaspillages, voire à la pollution de l'environnement. Ce fut par exemple le cas avec l'incendie volontaire des puits de pétrole koweïtien ou irakien pendant les deux guerres du Golfe (1990-1991 ; 2003-2004).

Parmi les multiples pollutions, celle dite atmosphérique devient très préoccupante. Ses effets se faisant sentir aussi bien à grande échelle, comme dans la plupart des grandes agglomérations du monde, telles Los Angeles, Mexico, Athènes, Tokyo, qu'à l'échelle planétaire. Les rejets de gaz carbonique augmentent à long terme l'effet de serre et le réchauffement atmosphérique ; les rejets chlorofluorocarbones, utilisés comme gaz aérosols mènent à la destruction progressive de la couche d'ozone. En effet, les experts du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat confirment la quasi certitude des scientifiques, à savoir que « le réchauffement climatique attribuable aux gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, méthane...) d'origine humaine semble bel et bien avoir démarré ». Ces experts évoquent « une hausse des températures comprise entre 0,8 et 3,5° pour 2100 et une évolution du niveau des océans de 10 à 80 cm » sur la même période, mettant ainsi en péril les populations des deltas et des côtes peu élevées.

## **II. La dégradation de l'environnement : à qui la faute ?**

Est-il possible de concilier la croissance démographique et le développement économique avec la préservation de l'environnement ? Les politiques publiques doivent-elles intervenir pour imposer à l'économie de marché productiviste des législations contraignantes pour limiter les atteintes à l'environnement ? Si ces questions sont l'enjeu de débats politiques animés, la situation est relativement différente selon que l'on se place dans l'optique des pays du Nord ou dans celle des pays du Sud.

### **II.1. Le Nord accuse le Sud**

les pays industrialisés craignent que le Sud soit dans cette première moitié du 21ème siècle, le principal responsable de l'aggravation de la pollution. L'accusation est triple. Premièrement, responsable de 95 % de l'accroissement démographique mondial, le Sud menacerait le monde avec la bombe P. Deuxièmement, le Sud est accusé de se développer en utilisant des techniques trop polluantes, et notamment des énergies fossiles, responsables de l'émission de CO<sub>2</sub>, de l'effet de serre, et donc du réchauffement de la planète. La Chine, grande utilisatrice de charbon, produirait à elle seule 10 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>, et devrait tripler sa consommation en 25 ans. Troisièmement, en surexploitant les forêts tropicales et équatoriales pour en tirer

du bois de feu, pour gagner de nouvelles terres agricoles ou pour exporter des produits forestiers, le Tiers-Monde détruirait les « poumons » de la Terre. Faire reposer l'essentiel des efforts pour limiter les émissions de gaz à effet de serre sur ceux qui ont le plus pollué jusqu'ici n'a pas les mêmes conséquences que d'imposer à tous les pays de réduire dans la même proportion leurs émissions, ce qui revient à imposer aux pays du Sud des conditions moins favorables pour leur développement que ce n'était le cas pour les pays du Nord, lorsqu'ils ont amorcé leur croissance rapide. Eviter que le Sud, en se développant, n'aggrave sérieusement les problèmes environnementaux de la planète sans pour autant lui faire subir les contraintes économiques qui rendent ce développement impossible, implique une croissance très significative des transferts de richesses (et de savoir faire) entre le Nord et le Sud.

## **II.2. Le Sud accuse le Nord**

Quant aux pays du Sud, ils reprochent aux pays développés industrialisés d'être le principal pollueur de la planète. Ils s'appuient notamment sur les rapports annuels de l'Agence internationale de l'énergie qui souligne que « les pays de l'OCDE dégagent sept fois plus de CO<sub>2</sub> que le reste du monde réuni. Par exemple en 2005, les Etats-Unis auraient produit près du tiers du CO<sub>2</sub> émis par les activités industrielles sur la planète. Dans cette responsabilité du Nord dans la dégradation de l'environnement, la part des multinationales est importante. En effet, par leurs activités de production de pétrole, de production de l'électricité et de métaux et par leurs activités agricoles sont responsables de près de 50 % des émissions de gaz à effet de serre et pratiquement de la totalité des produits chimiques qui détruisent l'ozone. Par ailleurs, les multinationales sont impliquées dans le transfert de systèmes de production et de matériaux dangereux interdits dans leurs pays d'origine, du transfert des industries polluantes, de la réduction des normes de sécurité, du déversement des déchets radioactifs dans le pacifique sud et les exportations de déchets vers l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie.

## **III. La question de l'environnement à l'épreuve de la communauté internationale**

L'idée de protéger l'environnement à l'échelle planétaire est relativement neuve, puisqu'elle ne date que de quelques décennies. C'est ce qui explique, entre autres, les limites et ou l'impuissance des écologistes.

### **III.1. le droit international : ses limites**

Actuellement il n'existe aucun pouvoir gouvernemental, intergouvernemental ou non gouvernemental capable de contrôler et ou réglementer les activités

polluantes. Au contraire tout porte à croire qu'on assiste à une passivité complice des institutions compétentes qui auraient pu servir de contre poids. Quelques exemples peuvent nous édifier à ce sujet. D'abord, la Conférence des Nations sur l'Environnement et le développement (CNUED) semble avoir renoncé à sa responsabilité en matière d'élaboration des mesures de contrôle des activités des multinationales. Elle aurait pu les contraindre à adopter l'objectif de « développement durable ». Ensuite l'ONU a abandonné son projet de code de conduite pour les multinationales, faisant du Centre sur les sociétés multinationales une coquille vide de pouvoir.

### **III.2. Agir à tous les niveaux pour sauvegarder la Terre**

Aujourd'hui, dans la plupart des pays développés, les citoyens ont acquis une conscience écologique. Ils s'organisent en groupes de pression et en partis politiques. Certains industriels cherchent à promouvoir des produits verts (produits censés respecter l'environnement, ou au moins, lui causer un minimum de dégâts), biodégradables. Dans certains Etats, les pouvoirs publics ont adopté des législations antipollution.

Cependant, les atteintes à l'environnement n'ayant pas de frontières, seules des décisions au niveau international peuvent être véritablement efficaces. Le développement durable est à instaurer tant au Nord qu'au Sud. Il faut tendre vers une plus grande convergence économique entre pays riches et pays pauvres, en coopérant au développement, en favorisant les échanges sur des bases justes : la communauté internationale doit veiller à la traduction dans les faits des résolutions qui sont adoptées lors des grandes conférences internationales.

La communauté internationale doit promouvoir une écocitoyenneté à l'échelle mondiale ; une écocitoyenneté susceptible de responsabiliser tous les acteurs qui agissent sur l'environnement de rééduquer le monde afin de l'amener à revoir ses modes de vie, de production et de consommation qui participe largement à la dégradation de l'environnement.

### **Conclusion :**

L'actuel mode de croissance économique se traduit par une très forte consommation d'énergie et de matières premières, responsable d'une concentration accrue dans l'atmosphère de gaz à effet de serre. Il est ainsi admis que les activités humaines agissent sur l'évolution du climat. Le scénario d'un réchauffement climatique nécessite donc de s'orienter vers un mode de développement plus durable. Se posent aussi les conditions du développement des pays du Sud